



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Travaux sur la route des Mosses et au Pays-d'Enhaut

**Afin d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité des infrastructures, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) entreprend des travaux d'assainissement d'ouvrages d'art et d'entretien de la chaussée sur deux axes importants de l'est vaudois, les routes des Mosses et du Pays-d'Enhaut. Le nombre de secteurs en travaux simultanément est limité afin de réduire les gênes à la circulation. Les premiers travaux commenceront après Pâques.**

La route cantonale du col des Mosses est un axe essentiel reliant la plaine du Rhône à plusieurs régions de montagne et touristiques du canton de Vaud : Leysin, Les Diablerets, Les Mosses et Pays-d'Enhaut. Elle comprend 134 ouvrages d'art (ponts, estacades, galeries couvertes), 362 murs de soutènement et de dizaines de filets de protection, hors traversées de localités, à la charge du Canton. Ces ouvrages sont nécessaires à la sécurité et au confort routier.

La route subit les effets du climat, des sels de déverglaçage, des glissements de terrain, etc. Elle nécessite un entretien important qui ne peut se faire qu'en présence du trafic, car il n'existe pas d'axe de déviation proche permettant de fermer complètement la route. La DGMR planifie les travaux de manière à réduire les gênes à la circulation. Elle s'efforce de mettre tout en œuvre pour éviter plus de trois chantiers simultanés sur cet axe. A noter qu'en cas d'événement non planifié (éboulement, chutes de pierres, doline, etc.), cette mesure ne pourra pas être respectée.

Entre Aigle et Le Sépey, des travaux sont planifiés à Fontanney de la mi-avril à la fin mai 2021 (réfection des enrobés bitumineux et de canalisations), aux Afforêts dès la mi-juin pour sept semaines (remplacement d'une conduite de gaz) et au pont sur le torrent de Velars de juin à octobre (remise en état du pont). Au Sépey, la route d'évitement sera en travaux en mai pour deux semaines (entretien du revêtement bitumineux). Entre La Lécherette et L'Etivaz, un mur de soutènement sera construit de mai à septembre au lieu-dit « Pont de Fer » afin de protéger la route d'un glissement de terrain. Dans tous ces secteurs, la circulation sera régulée par des feux.

Au Pays-d'Enhaut, sur la route entre Château-d'Oex et Saanen, un mur de soutènement sera reconstruit juste avant l'entrée de Flendruz, côté aval, de mai à septembre. A la sortie de Rougemont, le pont des Fenils sera assaini d'avril à octobre.

A ces deux endroits, la circulation se fera de manière alternée sur une demi-chaussée.

Les dates indiquées sont toutes sous réserve des conditions météorologiques et du déroulement des travaux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mars 2021

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DIRH, Mario Gheza, Voyer de l'arrondissement est, Direction générale de la mobilité et des routes

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes